

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 mai 2018

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	DUBUS Jean	X	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	AE
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	X
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THULLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	X	MAGNIN Chrystèle	AE	VOISE Yannick	X

Secrétaires de séance : *Gilbert GESSAT, Patrick BERTHON***ORDRE DU JOUR**

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2018
3. Réunions extérieures :
 1. Communauté de communes Val de Sully
 1. Conseil communautaire du 3 avril :
 1. Vote des différents budgets à la communauté de communes:
 - SPANC (assainissement non collectif): fonctionnement 15 044,07 €, investissement 13 702,65 €. On passe en délégation de service public
 - Office de Tourisme : fonctionnement 490 102,00 €, investissement 19 550 €
 - Pas de hausse des taxes: CFE (taxe entreprises) 17,94%, taxe habitation 6,80%, taxe foncier non bâti 1,51%, taxe foncier bâti 0,343%
 - Budget général : excédent global de l’année 2017 est de 8 307 917,37 € (en baisse par rapport à 2016), fonctionnement 30 998 488,65 €, investissement 10 374 488,65€.
 - Autorisations de programme : Opérations dont les travaux se déroulent sur plusieurs années comme le centre aquatique (solde en 2018), le centre d’interprétation à St Benoit, la Zone d’Activité à Bray (étude de faisabilité), la structure petite enfance à Ouzouer (démarrage 2018), la Zone d’Activité de la Jouanne à Ouzouer (bâtiment neuf et réhabilitation),
 2. Réouverture du cinéma à Sully en l’état avec embauche d’une personne. Des travaux seront faits ultérieurement.
 3. Convention avec la Région partenariat économique et aides aux entreprises : Un guide sera réalisé à destination des entreprises pour leur indiquer les aides auxquelles elles ont droit.
 4. Bilan aire accueil des gens du voyage de Sully. Des travaux sont à faire régulièrement. Il pourrait être envisagé de passer en délégation de service public pour la gestion.
 2. conseil communautaire du 2 mai :
 1. fonds de concours: La commune des Bordes a présenté un dossier pour la construction d’une nouvelle école avec coin restauration. Le règlement 2018 a été revu pour inclure l’achat de local commercial, achat de terrain sans but lucratif.
 2. subvention aux associations : Le règlement d’attribution des subventions aux associations a été modifié. De plus, il prend en compte la possibilité d’accorder une somme de 1000 € pour un projet communal associatif (un

dossier a été déposé pour Germigny au nom du comité des Fêtes pour la fête du village).

3. rapport CLECT : Une réunion a été organisée pour valider le transfert des charges pour la compétence enfance-jeunesse. Il n'y a pas d'impact pour la commune de Germigny puisque la compétence était déjà transférée (Délibération 2018-17)
2. SIRIS : Conseil d'Administration du 30 mars :
 1. Vote du budget : fonctionnement 495 930,51 €, investissement 8 512,41€. La partie fonctionnement du budget est en baisse par rapport à l'année dernière pour deux raisons (baisse des effectifs et volonté des communes).
 2. Plusieurs réunions de commissions sont programmées notamment pour la gestion de la semaine des 4 jours.
3. Syndicat des eaux : conseil d'administration du 10 avril
 1. Vote du budget eau: fonctionnement 425 350,01€, investissement 217 134,19€
 2. Une personne en CDD de 2 mois a été recrutée dans un premier temps pour relever les compteurs et changer ceux défectueux.
 3. Vote du budget assainissement : fonctionnement 361 275,15 €, investissement 239 350,32 €
 4. Groupement d'étude patrimoniale (état des lieux): Un cabinet a été retenu pour mener à bien l'étude du réseau. Le coût pour le SEA est de 3700 €. Une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau a été faite.
4. Syndicat de la Bonnée: Le bureau d'étude mandaté par le Syndicat de la Bonnée a commencé son travail. L'objectif de ce passage sur le terrain est d'observer, prendre des notes et des mesures pour réaliser un diagnostic de l'état des cours d'eau. Un partenariat est mis en place pour le piégeage des ragondins avec un piégeur agréé.
5. Sictom: Madame Mireille Peronnet informe des problèmes rencontrés à la dernière réunion syndicale (qui a dû être annulée) avec l'association Adus. Cette dernière conteste la redevance incitative. Elle explique qu'un procès est en cours et qu'il est repoussé en novembre.
6. Conseil syndical PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne: BP voté fonctionnement : 722 542.75€, investissement : 39 696.18€. Présentation de quelques dossiers dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST). Redémarrage du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) avec pour objectif de le finaliser en juin 2019.
7. Adil: organisme qui aide les propriétaires à l'amélioration de leur habitation.
8. Tourisme: Mireille Peronnet a assisté à une réunion Mission Val de Loire dont l'objectif était l'analyse socio économique des paysages et la recherche du bien être. La Loire semble être une priorité. La communauté de Communes recherche un autre guide pour épauler Anne de Haro. Un projet de construction d'un village Gaulois (Burgus) est à l'étude. Madame Peronnet informe que le dépliant plan guide du Grand Clair a été refait.
9. Zéro pesticides: Mireille Peronnet relate la dernière réunion qui mettait en évidence la réussite d'une végétalisation ciblée pour une commune, retour d'expériences pour l'entretien. Monsieur le Maire informe que l'entreprise Methivier fera une démonstration d'un matériel désherbant le 6 juin dans le cadre d'une demande conjointe Bonnée/St Benoit/Bray-St Aignan/Germigny.
10. Assemblée générale des maires ruraux avec présentation de l'aéroport de St Denis de l'hôtel.
11. Réunion SCOT: Monsieur Voise informe l'assemblée de la continuité du SCoT. Un travail de mise à jour du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est en cours. Ce document constitue un vrai projet de territoire à horizon des 20 prochaines années.
12. Centrale de Dampierre: Monsieur Boullier a représenté la commune lors d'une réunion à la centrale dans le cadre du programme « Grand carénage ».

4. Commissions :

1. Le CCAS s'est réuni pour préparer le spectacle-goûter du 19 juin pour les personnes de plus de 65 ans. Une visite des membres du CCAS s'effectuera au domicile des personnes concernées pour les inviter.
2. Culture-associations: Les associations communales en partenariat avec la mairie préparent le week-end du 11 novembre (exposition, conférence, recherches historiques, Bal d'époque et buffet...)
3. Fleurissement: le fleurissement de printemps a débuté sur la commune et les récompenses des maisons fleuries 2017 a eu lieu le 8 mai dernier. On déplore l'absence des personnes pour venir récupérer leur lot. Monsieur Gessat pense qu'il est dommage de donner les lots un an après le passage du jury sur la commune. Il s'agit d'une décision qui avait été entérinée en 2017, le printemps permettant d'avoir un plus large choix pour les plantes et fleurs remises en lots.
4. Impôts directs: la commission a étudié les dossiers 2017 et a demandé une rencontre avec l'administration pour revoir la méthode de calcul.
5. Travaux :
 - i. Les travaux du Parvis seront bientôt finalisés et ceux des aires de camping cars ont débuté. Une délibération (2018-16) doit être prise pour aligner le montant du devis et l'acte d'engagement (montant de 24 752 € HT). Les travaux au Grand Clair seront engagés ainsi que le curage des fossés communaux.
 - ii. Réunion de démarrage des travaux du logement communal: les travaux débiteront à compter du mois de juillet et s'étaleront jusqu'à fin janvier 2019. Les dossiers de subvention auprès du Pays et d'ENI ont été déposés.
 - iii. Aménagements de la sécurité dans le bourg: L'appel d'offres a été lancé. Le département nous octroie une subvention de 41 725,55 €. Dans le cadre du dossier d'urbanisme, le conseil municipal doit donner l'autorisation à Monsieur Berthon de signer le retour de la déclaration préalable (délibération 2018-15).
 - iv. Urbanisme: Trois permanences PLU ont été proposées aux administrés pour répondre à leurs questions, pour recueillir leur problématique (fréquentation: 20 personnes). En aucun cas, le dossier présenté au public pendant ces permanences doit être diffusé sans autorisation préalable de la mairie. Un retour auprès de Mme Morellon et auprès des services de la DDT sera fait dans les meilleurs délais pour poursuivre la démarche. L'ABF de son côté travaille sur le périmètre délimité des abords de l'Oratoire.
 - v. Eclairage: La commune a reçu le rapport pour le diagnostic de l'éclairage public qui permettra de poursuivre la rénovation du parc.
 - vi. Internet haut débit: Le projet sera présenté le 6 juin prochain avec le département sous forme de réunion publique dans la salle des fêtes à 18h30.

5. Divers :

1. Etude d'opportunité du commerce à Germigny: La seconde phase a été lancée et un retour aura lieu le mercredi 14 juin.
2. Vidéo-protection : Une rencontre avec l'ABF et l'entreprise Eiffage a eu lieu pour trouver un accord sur les emplacements et coloris des caméras et antennes. Les caméras prévues sur l'office de tourisme seront installées sur le logement communal. Installation prévue d'ici fin juin.
3. Jeux Olympiques: La commune décide de soutenir le site de Lamotte-Beuvron pour accueillir les épreuves hippiques pour les jeux olympiques de 2024 (Délibération 2018-18).
4. Mise à disposition gratuite de la licence IV auprès du Comité des Fêtes. Monsieur Hemelsdael suivra une formation pour l'exploitation de la licence IV achetée par la commune. A revoir pendant sa formation, les possibilités de mettre à disposition la licence communale auprès d'une association.
5. Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD). Le RGPD entre en application en mai 2018. Ce texte a pour objectif de faire respecter de nouvelles

règles sur la protection des données personnelles. Les droits et devoirs seront communs à tous les pays de l'Union. Le RGPD protégera tous les citoyens européens qui acquerront alors un meilleur contrôle de leurs données personnelles. Les collectivités quant à elles bénéficieront d'un processus réglementaire et devront se mettre en conformité en délibérant et en désignant un délégué. Les membres proposent de revoir avec les services de la communauté de communes (Délibération 2018-19).

6. Le timbre poste: Le dossier de demande est parti pour la réalisation. Monsieur Dubuc demande quel type de dessin a été retenu. Une photo d'une vue extérieure de l'Oratoire sera apposée si le dossier est retenu par la Direction de La Poste.
7. Panneaux de direction: Madame Callegari demande si la commission travaux a avancé dans le projet de signalisation. Monsieur Berthon a fait une demande de devis pour 2 jalonnements (Mesnil et Prieuré). L'ABF devra être associée pour la signalétique en centre bourg. Les membres du conseil municipal notent que les parkings ne sont pas signalés correctement. Il sera étudié par la même occasion la problématique des campings cars et des engins de chantiers qui stationnent sur la place de la Mairie. Monsieur Gessat fait remarquer que l'on ne peut pas interdire la place à ces véhicules.

Monsieur Maria demande la parole à l'assemblée et pose la problématique de l'éclairage de l'Oratoire. Il fait remarquer que l'éclairage installé à l'époque est devenu vétuste et qu'il est dommage de ne pas valoriser davantage le monument qui fait la richesse de notre village. Monsieur le Maire prend en compte la demande de Monsieur Maria et informe les membres qu'une réunion est prévue en septembre avec les services de l'ABF pour une étude globale de l'Oratoire.

Il est proposé dans un premier temps de revoir l'éclairage de la tour extérieure.

Il met en évidence les difficultés du fauchage au printemps pour les espèces nichées.

La séance est levée à 22 h 30